



Fédération pour la protection
du patrimoine naturel de l'Arc jurassien

www.pro-cretes.ch

Neuchâtel, le 6 juillet 2012

RESULTATS DE L'ETUDE COMMANDEE PAR LE CANTON DU JURA

Des conclusions hâtives !

La presse dans son ensemble a repris le communiqué du canton suite au dépôt des conclusions de l'étude commandée à l'Association Equiterre : les éoliennes ne sont pas un danger pour la santé !

La Fédération Pro Crêtes, qui a lu l'étude dans son intégralité, constate qu'Equiterre émet de nombreuses réserves, reconnaissant les nuisances produites par les éoliennes, tel que cela résulte des études réalisées dans le monde, puisque, il est nécessaire de le rappeler, il s'agit non pas d'une étude sur le terrain, mais d'une étude documentaire.

Par ailleurs, Pro Crêtes s'étonne de ce que, le canton du Jura, qui a tout en mains, puisque des parcs éoliens sont installés sur son territoire, ne fasse pas réaliser une étude in situ, savoir mesurer avec des appareils très performants, les sons et infrasons produits par les actuelles éoliennes en fonction sur son territoire et les fassent ensuite analyser par **des ingénieurs en acoustique et des médecins spécialistes de l'audition et de la perception des vibrations par le corps** ; il y a lieu en effet de rappeler que les infrasons sont des sons de très basse fréquence, non perçus par l'oreille humaine, mais perçus par le corps sous forme de vibrations.

Pro Crêtes relève en effet que les collaborateurs d'Equiterre sont tous spécialistes de géographie et d'aménagement du territoire, voire diplômés en sciences politiques, mais qu'aucun membre de cette organisme n'est ingénieur en acoustique ou médecin spécialiste de l'audition.

Pourtant, nous disposons en Suisse de nombreux scientifiques compétents dans ce domaine, ne serait-ce qu'en s'adressant à l'EPFL qui accepterait certainement volontiers de réaliser une vraie étude sur le terrain, avec les appareils adéquats, et pourrait ainsi dresser un spectre acoustique complet des émissions sonores des éoliennes.

Cette étude qui a pourtant été demandée à de nombreuses reprises, notamment par les voisins des parcs éoliens jurassiens qui souffrent, est systématiquement éludée ; pourquoi ?

Si le canton du Jura veut actuellement vraiment connaître le niveau de bruit et d'infrasons produit par les éoliennes se trouvant sur son territoire, il doit engager ce type d'étude sur le terrain. Cela permettrait de savoir exactement quel est le niveau sonore et ses conséquences sur ceux qui le subissent.

Mais veux-t-on vraiment connaître la vérité ?

Il est d'autant plus regrettable que le canton du Jura s'apprête, comme il l'indique, à lever son moratoire sur la base de l'étude d'Equiterre, qui n'est que documentaire, alors que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) – Division bruit - mène actuellement une étude sur les nuisances et impacts des éoliennes, dont les résultats seront publiés à la fin de l'année 2013.

Pourquoi ne pas attendre les résultats de l'étude de la Confédération. Il n'y a aucune urgence !

Contacts

Bernard Chapuis, membre du comité de la Fédération Pro Crêtes
079 791 83 73

Fabienne Chapuis Hini, secrétaire générale de la Fédération Pro Crêtes
078 901 13 01